

# Le Courrier du Canada,

## JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

SE CROIS L'ESPERE ET L'AIMÉ

**Lettre de Mgr. l'Evêque d'Orléans à un de ses Diocésains.**

sur les études qui peuvent concourir aux loisirs d'un homme du monde

Mon cher ami,

Il est, dans notre état actuel de société, une situation qui a bien souvent appelé les plus sérieuses pensées des hommes réfléchis : c'est celle de ce grand nombre de jeunes gens, et d'hommes de notre temps qui ont, de la fortune, ou simplement de l'honneur, et des loisirs, et par suite de circonstances plus ou moins indépendantes de leur volonté, n'ont pas pris de carrière : quel emploi font-ils, et surtout quel emploi pourraient-ils faire de ces loisirs pour la culture de leur intelligence et le développement de leurs talents ? C'est là une grave préoccupation dont il est impossible de se défendre, quand on s'intéresse à son pays et à son temps, et une question sur laquelle, puisque vous le désirez, je serais charmé de vous dire ici, dans la simplicité d'un familier entretien, mes expériences et mes pensées, et d'offrir en même temps, soit à vous d'abord, soit à vos collègues, quelques conseils qui pourront avoir une portée plus générale, et être utile à tous ceux qui en sentiront le besoin et voudront bien les accueillir.

Il y a parmi nous, qui ne le sait ? une démarcation profonde entre ce qu'on appelle les hommes du monde et les hommes d'études ; c'est-à-dire que généralement dans le monde, et à très peu d'exceptions près, quand on n'est pas littérateur ou savant de profession, et qu'on n'a pas embrassé une carrière, on n'étudie plus ; on croit devoir cesser tout sérieux travail d'esprit dès qu'on est sorti du collège.

Le chancelier d'Aguesseau n'était pas dans ces pensées, lorsqu'il écrivait autrefois à son fils ces graves paroles : " Ne croyez pas avoir tout fait, parce que vous avez fini heureusement le cours de vos premières études ; un plus grand travail doit y succéder, et une plus longue carrière s'ouvre devant vous. Tout ce que vous avez fait jusqu'à présent n'est encore qu'un degré ou une préparation pour vous élever à des études d'un ordre supérieur."

Je ne sais s'il se trouverait aujourd'hui beaucoup de pères pour tenir à leurs fils ce langage ; on reconnaît du moins que les paroles du grand magistrat s'appliquent merveilleusement aux études et aux jeunes gens d'aujourd'hui, surtout à ce nombre considérable de jeunes gens qui ne prennent pas de carrière, et desquels on dit généralement dans le monde qu'ils ne font rien. Et d'abord, les jeunes gens, que font-ils ? A quoi se passent leurs longues journées ? Que demandent-ils aux riches facultés que Dieu souvent leur a données ? Que savent-ils tirer d'eux-mêmes ? La vérité est qu'un grand nombre, les premières études terminées, ne font plus rien, pas même leur droit ; car est-ce faire son droit que de le faire avec la vulgarité, la légèreté qu'on y met souvent, sans vues élevées, sans rien approfondir, pour se hâter ensuite, les premiers grades pris, de fermer les livres de droit comme on a fermé tous les autres ?

Je le demande, une jeunesse ainsi passée, quand elle ne ruine pas absolument l'esprit, le cœur, la vie entière, quels fruits produit-elle ? quels talents peut-elle développer ? quels hommes prépare-t-elle pour l'avenir d'un pays ? Je prends les meilleurs de ces jeunes gens—ceux qui, grâce à des influences d'éducation et de famille, ont eu le bonheur de se conserver bons et honnêtes—la jeunesse écolée, que deviennent-ils ? Savent-ils alors du moins s'occuper ? Non ; hommes faits, ils continuent l'oisiveté d'esprit où s'est passée la première jeunesse : ils s'en tiennent à ces études classiques, d'ordinaire si médiocres ; et, satisfaites des commodités et avantages d'une existence assurée et tranquille, ils passent le reste de leur vie dans l'abandon de tout travail d'esprit, non seulement sans rien produire, mais sans jamais rien étudier avec constance, sans rien apprendre à fond ; les moins déçus, avec un semblant d'occupation qui les trompe et les amuse, mais ne les mène à rien, ni pour eux ni pour les autres.

Plusieurs lisent, je le sais, et beaucoup trop quelquefois. Car que lisent-ils ? et comment ? Avec quelle méthode, quelle suite, quelle application ? Ces lectures, je les ai prises sur le fait : j'en ai vu de ces jeunes gens, dans leur cabinet, enveloppés dans leur robe de chambre, étendus dans leur fauteuil et les pieds sur leurs chenets, un livre frivole, un roman, à la main ; c'était tout. D'autres choisissent mieux leurs livres, mais lisent sans jamais prendre une note, rien résumer, rien rédiger. Je me souviens d'avoir vu dans quelques notes de M. de Talleyrand, ces paroles : " Il est bien plus doux et plus parsemé de lire que d'écrire. Lire et faire de sa lecture un travail, lire et profiter de ses lectures, c'est ce qui se fait rarement."

Voilà, sans aucune exagération, la vérité des choses, sur une infinité de jeunes gens et d'hommes, admirablement doués quelquefois, qui pourraient tirer étonnamment d'eux-mêmes, s'ils savaient cultiver leur intelligence, et auxquels il ne manque pour devenir des hommes distingués, supérieurs peut-être, qu'un meilleur emploi de leur temps et de leur vie.

Mais cette première catégorie de jeunes gens et d'hommes du monde n'est pas la seule chez qui cette perte de temps et cette absence du travail élevé de l'esprit se fassent remarquer ; ma pensée s'est souvent arrêtée avec regret sur d'autres hommes, sur d'autres vies, plus occupées, où cependant bien des loisirs m'apparaissent encore, loisirs qu'on emploie souvent en pure perte, en futilités quelquefois étonnantes chez des hommes graves, quand il serait si facile de consacrer une partie de ces loisirs à étendre ses connaissances et à se donner une féconde culture d'esprit.

Je m'explique. Ma conviction est que dans les carrières même les plus libérales il se fait une déperdition de temps et de forces considérable, et que si chacun voulait s'interroger sérieusement sur ce point capital, beaucoup d'hommes, même occupés, trouveraient qu'ils ne font pas ce qu'ils peuvent faire, et par suite qu'ils ne sont pas ce qu'ils devraient être.

Parcourez en effet les différentes carrières sociales, depuis les plus élevées jusqu'aux plus humbles. Voici d'abord les magistrats, les hommes du barreau ; carrières éminemment libérales. Eh bien, aux jeunes magistrats, aux hommes du barreau, j'oserais conseiller aussi de ne pas s'empresser dans leurs études spéciales, d'en sortir quelquefois, et de porter sur d'autres branches du savoir humain l'activité d'un esprit si bien préparé d'ailleurs par ces études mêmes.

Je n'ignore pas combien une vie de magistrat, d'avocat, est noblement occupée ; néanmoins, qui ne sait ce qu'un grand nombre d'entre eux ont de loisirs, dont ils pourraient tirer un profit immense pour d'autres travaux ? Pourquoi, par exemple, ne pas unir à la science au droit et des affaires les études littéraires, historiques, philosophiques ? Dans ces études, dans cette haute culture de l'esprit et de toutes les facultés brillantes de l'âme, il y a plus encore qu'un charme ; il y a une lumière et un secours pour la science du Droit elle-même et pour le talent de la parole. Est-ce que la parole d'un magistrat ou d'un avocat, lettré, philosophe, versé dans l'histoire, et profondément instruit de sa religion, comme le fut notre Pothier, comme l'était les grands magistrats du dix-septième siècle, n'emprunterait-je pas à ces connaissances une élévation, un attrait, une gravité, une dignité, une puissance de plus ? Est-ce qu'il n'y a pas, entre les facultés de l'esprit humain, de secrètes harmonies ? Est-ce que toute culture élevée, généreuse, féconde, ne profite pas, en définitive, à l'esprit lui-même, et ne grandit pas l'homme tout entier ?

Ce que je dis des magistrats et des avocats, de combien d'autres ne pourrais-je pas le dire ? C'est une noble profession et qui exige une sérieuse culture intellectuelle que celle des ingénieurs ; mais leurs sciences spéciales, ce sont les sciences exactes. Or y a-t-il tout dans ces sciences ? Et si importantes qu'elles soient, s'y tenir rigoureusement cantonné, ne serait-ce pas se fermer plus d'un grand horizon, et laisser en souffrance de riches facultés et de nobles besoins de l'âme ? Au contraire, unir aux savants travaux des ponts et chaussées de belles et intéressantes études littéraires, comme on nous en offre le spectacle dans notre ville même d'Orléans, n'est-ce pas s'honorer, s'élever, s'agrandir encore ?

Et les militaires eux-mêmes ? qui ne connaît les loisirs, les ennuis et les dangers de la vie de garnison ? On le sait, à une telle vie, les jeunes gens si distingués, qui sortent de nos écoles Polytechnique et de Saint-Cyr, ne peuvent rien gagner pour leur développement intellectuel, et j'ajouterais pour leur vie morale et chrétienne, et si tout d'abord ils ferment les livres, s'ils se désaccoutent de l'étude sérieuse, s'ils ne passent qu'au café les loisirs qui leur restent, il ne se peut qu'à la longue leur esprit n'en souffre étrangement, et que malgré les manières élégantes qu'ils peuvent conserver encore, on ne sente en eux, quand on les fréquente, une pensée qui ne se ment plus que dans un horizon abaissé, et quelquefois même une langue qui n'est plus assez celle de la société française. Et cependant que de ressources s'offrent pas à un militaire studieux et instruit les bibliothèques de nos grandes villes ! Je suis sûr que les hommes remarquables que nous avons en si grand nombre dans l'armée, sont ceux qui ont su mettre à profit ces ressources et ces loisirs.

N'est-il pas vrai encore que, dans nos innombrables administrations, nos bureaux de toutes sortes, une quantité d'hommes, de jeunes gens, s'ils ne se dé-

saccoutaient pas déplorablement du travail d'esprit, pourraient trouver aussi un temps précieux pour de bonnes et religieuses études ?

Et parmi les hommes d'affaires, les hommes de finance, et ces hommes du haut commerce, qui ont quelquefois tant de talent naturel, combien n'y en a-t-il pas qui, avec une sage direction et une volonté persévérante, pourraient se mettre, par la culture de leur intelligence, à la tête d'une cité !

Je le dirai à tous ces hommes : mais n'est-ce pas même là un besoin pour vous ? Quand vous sortez de vos bureaux ou de vos comptoirs, ne sentez-vous pas qu'il vous faut un air plus pur et un horizon plus large ? que votre âme fatiguée, resserrée, demande à respirer, à se dilater plus à l'aise dans une région plus élevée ?

C'est préoccupé du désir de venir en aide à cette bonne volonté, et attristé en voyant cette déperdition de tant de talents, cette inutilité de tant de vies, que j'ai songé à exposer ici mes pensées sur les études qui conviennent aux loisirs d'un homme du monde, et que je veux même essayer de tracer un plan, une méthode facile et pratique pour chaque branche des études.—Et c'est dans le même but, mon ami, que j'ai fondé à Orléans, à côté de celles qui existaient déjà, une nouvelle société littéraire, votre Académie de Sainte-Croix. Je vous ai dit à vous, et à quelques hommes sérieux et studieux comme vous : " Vous vous plaignez d'être isolé ; eh bien, rapprochez-vous, réunissez-vous, formez un centre qui vous rallie, un foyer qui vous chauffe, une société d'amis et d'émules, travaillant chacun selon son goût et ses aptitudes, se communiquant leurs travaux dans des réunions périodiques, les soumettant à une critique mutuelle et bienveillante."

Il m'a paru que c'était là un moyen excellent et facile pour tirer les esprits du isolement qui paralyse, les exciter les uns par les autres, et créer, dans une ville, ou tant d'éléments pour une société de ce genre se recontraient, un actif mouvement d'études, une noble et féconde circulation de sérieux travaux littéraires.

Mais vous l'avez senti comme moi, mon ami, pour tout homme qui veut étudier, un plan d'études, une bonne méthode de travail, c'est par là qu'il faut commencer. L'essentiel, disait à son fils le chancelier d'Aguesseau, est de vous former d'abord un plan général des études que vous êtes sur le point d'entreprendre, de suivre ce plan avec ordre et fidélité, et surtout de ne point vous effrayer de son étendue. Ce n'est pas ici l'ouvrage d'un jour ni même d'une année ; mais, quelque long qu'il puisse être, si vous êtes exacts à en exécuter tous les jours une partie, vous serez comme ceux qui, dans les travaux qu'ils font faire, suivent toujours un bon plan, sans jamais changer. Comme ils ne perdent point de temps, ils mettent à profit toute la dépense qu'ils font. Insensiblement, l'édifice s'élève, les ouvrages s'avancent, et, quelque lent qu'en soit le progrès, on arrive toujours à la fin qu'on se propose pourvu que l'on marche constamment sur la même ligne et qu'on ne perde jamais de vue le plan que l'on s'est formé une fois.

Ces paroles de d'Aguesseau sont le bon sens même : il est évident qu'il n'y a rien à faire, quand on apporte pas l'ordre et la méthode, la suite et la patience dans ses travaux ; mais, marcher constamment sur la même ligne et ne perdre jamais de vue le plan que l'on s'est une fois formé, quand on a ce courage et cette persévérance, voilà ce qui mène à bonne fin les études comme toute chose. Les longs et graves ouvrages ne se font pas autrement. C'est là que, dans tout ordre d'idées, est le secret des grandes œuvres. On a dit que le génie n'était qu'une longue patience ; ce qui est incontestable, c'est que la longue patience est nécessaire au génie lui-même ; le talent, sans les labeurs persévérants, pourra bien jeter quelque lueur, quelque flamme, mais n'arrivera jamais à rien de sérieux, de considérable. Ce qu'on peut, au contraire, en marchant constamment vers le même sillon, est incroyablement.

La nécessité d'un plan d'études bien comprise, la question qui se présente est celle-ci : Quel sera ce plan d'études ?

Certes, le champ est vaste ou plutôt sans bornes. La Littérature, l'histoire, la philosophie, le Droit, l'Esthétique, les Arts, l'Archéologie, les Sciences, l'Agriculture, et surtout la Religion, voilà autant de belles et grandes études qui sollicitent tout homme désireux d'une large et forte culture d'esprit.

FELIX, Evêque d'Orléans.

France.

OUVERTURE DE LA SESSION LEGISLATIVE.

Paris, 5 novembre.

L'ouverture des Chambres a eu lieu aujourd'hui à une heure avec le cérémonial accoutumé. Dès midi et demi, les grands corps de l'Etat, les députations et les personnes

invitées occupaient les places qui leur étaient destinées.

Sur les degrés du trône étaient rangés les cardinaux, les ministres et les membres du conseil privé, les maréchaux et les amiraux, une députation de grands-croix de la Légion d'honneur, les vice-présidents, les présidents de section du conseil d'Etat et les conseillers d'Etat. En face du trône, à droite, des places étaient préparées pour les vice-présidents du Sénat et les sénateurs ; le président, M. Troplong, gravement malade, n'assistait pas à la séance. Les députés au Corps-Législatif, ayant en tête leur président, M. le duc de Morny, étaient placés à gauche. En arrière du Sénat et du Corps-Législatif sont venues se placer les députations des grands officiers de la Légion d'honneur, de la cour de cassation, de la cour des comptes, du conseil impérial de l'instruction publique, de l'Institut, de la cour d'appel, du clergé de différents ordres ; le préfet de la Seine, le préfet de police et leurs secrétaires généraux, des députations du conseil municipal et les maires et les adjoints de la ville de Paris ; des députations du tribunal civil, du tribunal de commerce et des états-majors de la garde nationale et de l'armée.

Les ambassadeurs amantites, avec leur riche costume asiatique, placés à côté de l'ambassadeur de Russie, attirèrent tous les regards. On remarquait en outre, parmi les membres du corps diplomatique, le nonce du Saint-Siège, lord Cowley, ambassadeur d'Angleterre, S. Exc. Djamil Pacha, ambassadeur de la Porte Ottomane, etc.

La galerie de gauche était occupée par les femmes des ministres et des membres du conseil privé, des maréchaux, des amiraux et des autres dames invitées. Un peu avant une heure, le cortège de l'Impératrice et immédiatement après, le cortège de l'Empereur, ont quitté les Tuileries. La garde nationale et les voltigeurs de la garde impériale formaient le baie du pavillon de l'Horloge jusqu'au pavillon Denon, où l'Empereur et l'Impératrice ont mis pied à terre.

Un escadron des lanciers de la garde escortait la voiture de l'Impératrice ; l'escadron des cent-gardes précédait et suivait le cortège de l'Empereur.

L'Impératrice est entrée dans la salle accompagnée du prince impérial, de Mme la princesse Clotilde Napoléon, de Mme la princesse Mathilde et des princesses Lucien et Anna Murat. Elle s'est placée dans la tribune élevée pour elle sur une estrade à droite du trône. Une salve de vingt et un coups de canon a annoncé le départ de l'Empereur du palais des Tuileries.

L'Empereur était accompagné des princes Jérôme Napoléon, Louis-Lucien Bonaparte, Lucien Murat et Joachim Murat, et de toute sa maison militaire. L'Empereur s'est placé sur le trône et aussitôt a prononcé le discours suivant :

Messieurs les sénateurs, Messieurs les députés,

La réunion annuelle des grands corps de l'Etat est toujours une occasion heureuse qui rapproche les hommes dévoués au bien public et permet de manifester la vérité au pays. La franchise de nos communications mutuelles calme les inquiétudes et fortifie mes résolutions. Soyez donc les bien-venus !

Le Corps-Législatif a été renouvelé pour la troisième fois depuis la fondation de l'Empire, et pour la troisième fois, malgré quelques dissidences locales, je n'ai qu'à m'applaudir du résultat des élections. Vous m'avez tous prêté le même serment : il me répond de votre concours.

Notre devoir est de faire promptement et bien les affaires du pays, en restant fidèles à la Constitution qui nous a donné onze années de prospérité et que vous avez juré de maintenir.

L'exposé de la situation intérieure vous montrera que malgré la stagnation forcée du travail dans certaines branches, le progrès ne s'est pas ralenti.

Notre industrie a lutté avec avantage contre la concurrence étrangère, et, devant des faits irréconciliables, les craintes suscitées par le traité de commerce avec l'Angleterre se sont évaporées.

Nos exportations dans les huit premiers mois de l'année 1863, comparées à celles des mois correspondants de l'année 1862, se sont accrues de 233 millions.

Pendant la même période le mouvement de la navigation maritime a surpassé le chiffre de l'époque précédente de 175,000 tonneaux, dont 136,000 sous pavillon français.

La récolte abondante de cette année est un bienfait de la Providence qui doit assurer à meilleur marché la subsistance de la population ; elle constate aussi la prospérité de notre agriculture.

ai nos espérances ne se sont pas complètement réalisées, les revenus ont suivi une marche ascendante et que, sans ressources extraordinaires, nous avons fait face aux dépenses occasionnées par la guerre au Mexique et en Cochinchine.

Je dois vous signaler plusieurs réformes jugées opportunes, entre autres le décret relatif à la liberté de la boulangerie, celui qui rend l'inscription maritime moins onéreuse à la population des côtes, le projet qui modifie la loi sur les coalitions et celui qui supprime les privilèges exclusifs pour les théâtres. Je fais également étudier une loi destinée à augmenter les attributions des corps des généraux et communaux et à remédier à l'excès de la centralisation.

En effet, simplifier les formalités administratives, adoucir la législation applicable aux classes dignes de toute notre sollicitude, ce sera là un progrès auquel vous aimerez à vous associer.

Vous aurez aussi à vous occuper de la question des sucres, qui demande à être enfin résolue par une législation plus stable. Le projet soumis au Conseil d'Etat tend à accorder aux produits indigènes la facilité d'exportation dont jouissent les sucres des autres provenances. Une loi sur l'enregistrement fera disparaître le double décime et remplacera cette surtaxe par une répartition plus juste.

En Algérie, malgré l'anomalie qui soumet les mêmes populations les unes au pouvoir civil, les autres au pouvoir militaire, les Arabes ont compris combien la domination française était réparatrice et équitable, sans que les Européens aient moins de confiance dans la protection du gouvernement.

Nos anciennes colonies ont vu disparaître les barrières gênantes pour leurs transactions, mais les circonstances n'ont pas été favorables au développement de leur commerce. L'établissement récent d'institutions de crédit viendra, je l'espère, améliorer leur sort.

Au milieu de ces soins matériels, rien de ce qui touche à la religion, à l'esprit et au moral n'a été négligé. Les œuvres religieuses, de bienfaisance, les arts, les sciences et l'instruction publique ont reçu de nombreux encouragements.

Depuis 1848, la population scolaire s'est accrue d'un quart. Aujourd'hui, près de cinq millions d'enfants, dont un tiers à titre gratuit, sont reçus dans les écoles primaires, mais nos efforts ne doivent pas se ralentir, puisque six cent mille encore sont privés d'instruction. Les hautes études ont été ranimées dans les écoles secondaires, où l'enseignement spécial se réorganise.

Tel est, messieurs, le résumé de ce que nous avons déjà fait et de ce que nous voulons faire encore. Certes, la prospérité de notre pays prendrait un essor plus rapide, si des préoccupations politiques ne venaient la troubler, mais dans la vie des nations se produisent des événements imprévus, inévitables, qu'elles doivent envisager sans crainte et supporter sans défaillance.

De ce nombre sont : la guerre d'Amérique, l'occupation obligée du Mexique et de la Cochinchine, l'insurrection de Pologne. Les expéditions lointaines, objet de tant de critiques, n'ont pas été l'exécution d'un plan prémédité ; la force des choses les a amenées, et cependant elles ne sont pas à regretter. Comment, en effet, développer notre commerce extérieur, si d'un côté nous renoncions à toute influence en Amérique, et si de l'autre, en présence des vastes territoires occupés par les Anglais, les Espagnols et les Hollandais, la France restait, seule, sans possessions dans les mers d'Asie.

Nous avons conquis en Cochinchine une position qui, sans nous astreindre aux difficultés du gouvernement local, nous permettra d'exploiter les ressources immenses de ces contrées et de les civiliser par le commerce.

Au Mexique, après une résistance inattendue, que le courage de nos soldats et de nos marins a surmontée, nous avons vu les populations nous accueillir en libérateurs. Nos efforts n'auront pas été stériles et nous serons largement dédommés de nos sacrifices lorsque les destinées de ce pays, qui nous devra sa régénération, auront été remises à un prince que ses lumières et ses qualités rendent digne d'une aussi noble mission.—Ayons donc foi dans nos entreprises d'outre-mer commencées pour venger notre honneur, elles se termineront par le triomphe de nos intérêts, et si des esprits prévenus ne divisent pas ce que renferment de fécondes germes déposés pour l'avenir, ne laissons pas dénigrer la gloire acquise pour ainsi dire aux deux extrémités du monde, à Pékin comme à Mexico.

La question polonaise exige plus de développements. Quand éclata l'insurrection de Pologne, le gouvernement de Russie et de France étaient dans les meilleures relations ; depuis la paix les grandes questions européennes les avaient trouvés d'accord, et je n'hésite pas à le déclarer, pendant la guerre d'Italie comme lors de l'annexion du comté de Nice et de la Savoie, l'empereur Alexandre m'a prêté l'appui le plus sincère et le plus cordial. Ce bon accord exi-

geait des ménagements, et il m'a fallu croire la cause polonaise bien populaire en France, pour ne pas hésiter à compromettre une des premières alliances continentales et à élever la voix en faveur d'une nation rebelle aux yeux de la Russie, mais aux autres héritière d'un droit inscrit dans l'histoire et dans les traités.

Néanmoins cette question touchait aux plus graves intérêts européens, elle ne pouvait être traitée isolément par la France. Une offense à notre honneur ou une menace contre nos frontières nous imposent seules le devoir d'agir sans concert préalable.

Il devenait dès lors nécessaire, comme à l'époque des événements d'Orient et de Syrie, de m'entendre avec les puissances qui auraient pour se prononcer des raisons et des droits semblables aux nôtres. L'insurrection polonaise, à laquelle sa durée imprimait un caractère national, réveilla partout des sympathies, et le but de la diplomatie fut d'attirer à cette cause le plus d'adhésions possible, afin de peser sur la Russie de tout le poids de l'opinion de l'Europe. Ce concours de vœux presque unanime nous semblait le moyen le plus propre à opérer la persuasion sur le cabinet de Saint-Petersbourg. Malheureusement nos conseils désintéressés ont été interprétés comme une intimidation, et les démarches de l'Angleterre, de l'Autriche et de la France au lieu d'arrêter la lutte, n'ont fait que l'envenimer. Des deux côtés se commettent des excès qu'un nom de l'humanité on doit également déplorer.

Que restait-il donc à faire ? sommes-nous réduits à la seule alternative de la guerre ou du silence ?—Non.

Sans courir aux armes comme sans nous taire, un moyen nous reste : c'est de soumettre la cause polonaise à un tribunal européen.

La Russie l'a déjà déclaré, des conférences où toutes les autres questions qui agitent l'Europe seraient débattues ne blesseraient en rien sa dignité.

Prenez acte de cette déclaration. Quelle nous serve à éteindre une fois pour toutes les fermentes de discordes prêts à éclater de tous côtés, et que du malaise même de l'Europe, travaillé par tant d'éléments de dissolution, naisse une ère nouvelle d'ordre et d'apaisement.

Le moment n'est-il pas venu de reconstruire sur de nouvelles bases l'édifice miné par le temps et détruit pièce à pièce par les révolutions ?

N'est-il pas urgent de reconnaître par de nouvelles conventions ce qui s'est irrévocablement accompli et d'accomplir d'un commun accord ce que réclame la paix du monde ?

Les traités de 1815 ont cessé d'exister. La force des choses les a renversés ou tend à les renverser presque partout. Ils ont été brisés en Grèce, en Belgique, en France, en Italie comme sur le Danube. L'Allemagne s'agit pour le changer, l'Angleterre les a généralement modifiés par la cession des îles Ioniennes, et la Russie les foule aux pieds à Varsovie.

Au milieu de ce déchirement successif du pacte fondamental européen, les passions ardentes se surexcitent, et au Midi comme au Nord, de puissants intérêts demandent une solution.

Quoi donc de plus légitime et de plus sensé que de convier les puissances de l'Europe à un congrès où les amours-propres et les résistances disparaîtraient devant un arbitrage suprême ? Quoi de plus conforme aux idées de l'époque, aux vœux du plus grand nombre, que de s'adresser à la conscience, à la raison des hommes d'Etat de tous les pays et de leur dire :

" Les préjugés, les rancunes qui nous divisent n'ont-ils pas déjà trop duré ?

" La rivalité jalouse des grandes puissances empêchera-t-elle sans cesse les progrès de la civilisation ?

" Entretiendrons-nous toujours demutuelles défiances par des armements exagérés ? Les ressources les plus précieuses doivent-elles indéfiniment s'épuiser dans une vaine ostentation de nos forces ? Conservons-nous éternellement un état qui n'est ni la paix avec sa sécurité ni la guerre avec ses chances heureuses ?

" Ne donnons pas plus longtemps une impotence factice à l'esprit subversif des partis extrêmes en nous opposant par d'étroits calculs aux légitimes aspirations des peuples.

" Ayons le courage de substituer à un état malsain et précaire une situation stable et régulière, dit-elle coûter des sacrifices.

" Résumons-nous sans système préconçu, sans ambition exclusive, animés par la seule pensée d'établir un ordre de choses fondé désormais sur l'intérêt bien compris des souverains et des peuples."

Cet appel, j'aime à le croire, sera entendu de tous. Un refus ferait supposer de secrets projets qui redoutent le grand jour, mais quand même la proposition ne serait pas unanimement agréée, elle aurait l'immense avantage d'avoir signalé à l'Europe où est le salut.

ment à la guerre par l'obstination à maintenir un passé qui s'éroule. Vous connaissez maintenant, messieurs, le langage que je me propose de tenir à l'Europe. Approuvé par vous, sanctionné par l'assentiment public, il ne peut manquer d'être écouté, puisque je parle au nom de la France.

Revue européenne.

CANADA.

QUEBEC, 23 NOVEMBRE 1863.

Département des Postes.

S'il est, en Canada, un département public dont le système d'organisation ait besoin d'être réformé, c'est bien celui des Postes.

En disant que notre département des Postes n'est pas ce qu'il pourrait et ce qu'il devrait être nous n'apprenons une nouvelle à personne; tous ceux qui, par état ou par circonstances, sont obligés d'entretenir des correspondances régulières en savent quelque chose.

Il est une autre classe qui est encore plus à portée de juger de la vérité de notre assertion: c'est la classe des lecteurs de journaux.

Nous sommes convaincu que, sur cent abonnés à une feuille publique, on aurait bien du mal à en trouver cinq qui n'aient en occasion de pester contre les irrégularités intempestives des malles ou quelques autres accidents, devenus trop fréquents pour conserver cette qualification.

Nous n'entendons pas, bien entendu, faire un crime à tel gouvernement en particulier de la mauvaise administration des Postes; mais nous sommes étonnés que parmi les hommes de talent qui, depuis quelques années, ont pris tour à tour la direction de ce département, il ne s'en soit pas rencontré un qui ait en le courage de tenter des réformes radicales et effectives.

Sur le continent européen, le système de communication postale est d'une perfection et d'une régularité qui le font ressortir singulièrement avec le nôtre. En France, surtout, le gouvernement veille avec une scrupuleuse attention à ce que le service des malles se fasse avec ponctualité. Un retard d'une minute dans l'arrivée d'une malle est suffisant pour motiver l'expulsion de l'employé qui en est chargé, pourvu toutefois que ce retard ne soit pas causé par des circonstances incontrôlables. Grâce à cette sévérité les employés sont toujours sur leurs gardes et remplissent leur service au contentement de tout le monde.

Essayons donc d'emprunter au vieux continent tout ce qu'il a de bon; nous sommes toujours si pressés de lui emprunter ce qu'il a de mauvais! La première chose à faire est de veiller à ce que les personnes chargées du transport des malles d'un endroit à un autre observent à la lettre les conditions du contrat relativement à l'heure de l'arrivée et du départ des malles.

Dans le cas où un retard appréciable surviendrait, par la faute du conducteur, cette irrégularité devrait être passible d'une forte amende. Il y a surtout un porteur de malles qui aurait besoin d'un avis spécial: c'est le Grand-Trouc. Les différents trains chargés du transport des malles sont généralement d'une irrégularité inexplicable, qui se traduit souvent, non pas en minutes, mais en quarts d'heures, en demi-heures et en heures.

Le gouvernement rendrait service au public en forçant la compagnie du Grand-Trouc, du moins en ce qui regarde le service des malles, à être plus attentive. Voilà pour les réformes extérieures.

L'administration intérieure des bureaux de postes, dans les villes surtout, a aussi grandement besoin d'être réformée, tant dans le but de rendre plus expéditif le travail de la distribution des malles que dans celui d'éviter ces erreurs trop fréquentes pour être tolérables.

Nos lecteurs trouveront sur notre première page des fragments d'une lettre de Mgr. Dupanloup. L'Evêque d'Orléans, dit l'Union, a été frappé d'un des plus tristes caractères de ce temps: l'absence trop ordinaire d'études sérieuses chez les gens du monde et chez les jeunes gens des classes élevées.

Cette absence des fortes études prend en Canada des proportions déplorables. De nos jours on croit avoir appris tout ce qu'il est donné à l'homme d'apprendre, lorsqu'on possède une dose de connaissances générales juste assez forte pour masquer une ignorance crasse. Et avec ce vernis superficiel, à peine suffisant pour l'élégant des salons, on ne doute de rien.

Nous engageons fortement nos lecteurs et surtout les jeunes gens à lire la lettre de Mgr Dupanloup. Cette lettre est pour nous Canadiens d'une telle actualité, qu'on la dirait écrite pour le Canada.

On nous informe que M. J. C. Taché, qui a fait presque à lui seul les frais de la série de l'année courante, va s'adjoindre pour l'année prochaine de nouveaux collaborateurs, dont le concours ne pourra manquer de donner aux Soirées une nouvelle impulsion et un nouvel intérêt.

Nous engageons les amis de cet intéressant recueil de littérature nationale à ne pas attendre à la fin de l'année pour envoyer le montant de leur souscription pour l'année prochaine.

Le steamer de la ligne canadienne, le North-American, est arrivé à Portland jeudi soir. Il avait 62 passagers à bord.

Le navire à vapeur Bohemian, qui est parti samedi matin pour Liverpool, est

le dernier vapeur de la ligne pour cette année.

M. le Baron Gaudré-Boilleau, accompagné de Madame la Baronne et des autres membres de sa famille, est parti de Québec vendredi matin en route pour New-York.

Par le Révd. Henry Hope, L. L. B. Toronto. J. AUCLAIR, Ptre. Curé de Québec.

Une assemblée régulière du conseil de Ville a eu lieu vendredi soir. Son honneur le Maire occupait le fauteuil. Les conseillers dont les noms suivent étaient présents: MM. Giblin, Bowles, Germain, Jolicœur, Alain, Kirwin, Lemessier, Burns, Hearn, Dinning, Roy, Côté, Hossack, Renaud, Lavoie, Allyn et Prud'homme.

A cette séance, on a lu un rapport du comité des chemins sur le mauvais état dans lequel se trouve presque toutes les rues de la cité. Le comité exprime l'espérance que la Corporation va être bientôt mise en état, par la législature, de dépenser pour l'entretien des rues une plus grande somme qu'elle n'a en le pouvoir de faire jusqu'à présent.

Ce rapport contient un estimé préparé par l'Inspecteur de la Cité, de la dépense probable qu'entraînerait le pavage en pierre des principales rues. D'après cet estimé il paraît qu'on pourrait obtenir un bon pavage, durable, pour 35 cents par pied en superficie. Le rapport conclut en recommandant de paver les principales rues, aussitôt que possible, en commençant par la rue St. Pierre, entre les rues St. Paul et Sous-le-Fort. Cette rue seule coûterait \$11,000. Des spécifications, montrant les estimés en détail, etc., accompagnent ce rapport.

Nous nous permettrions une réflexion. La rue St. Pierre doit certainement être réparée; mais il y a aussi une autre rue d'une aussi grande importance, où il passe presque un aussi grand nombre de voitures, et qui est dans l'état le plus affreux. Cette rue ressemble en tout point à un chemin de concession, avec ses ornières, pentes et les autres accompagnements. Nous connaissons plusieurs personnes qui ont abandonné l'habitude d'en faire le trajet en voiture, dans la crainte de se faire enfoncer les côtes. Nous voudrions donc beaucoup qu'elle n'ait point encore attiré l'attention des conseillers des faubourgs ou des officiers de la Corporation. Espérons, cependant, qu'elle sera la seconde sur la liste des rues à être améliorées puisqu'elle ne peut-être la première.

D'après un autre rapport du comité des chemins aussi soumis à l'approbation du Conseil, il paraît que l'élargissement de la porte St. Jean va coûter \$16,000. Si l'on peut en juger par la discussion que ce sujet a soulevée à cette séance, toutes les difficultés ne sont pas encore vaincues pour mener à bonne fin cette importante amélioration. Toutefois, il paraît qu'on va se mettre à l'œuvre de bonne heure le printemps prochain.

La question de savoir si M. Laird doit supplanter M. Bowles comme président du comité des finances n'a pas été décidée à cette séance, vu l'absence de M. Laird. Ce sera pour vendredi prochain. Le rapport du comité des chemins, s'opposant à ce que la Corporation vende à M. Shee une partie du terrain qu'elle possède au pied de la rue Lamontagne, n'a pas été pris en considération; mais remis à vendredi prochain.

Nous sommes d'opinion que le comité des chemins a parfaitement raison de s'opposer au morcellement de ce terrain, car c'est la seule place convenable pour placer les charretiers à la commodité du public et à la commodité des charretiers eux-mêmes. De plus la Corporation ne pourra jamais vendre à un prix assez élevé pour compenser les déboursés qu'elle a fait lors de cette acquisition.

Les conseillers dont les noms suivent ont été nommés pour présider aux nominations d'un Maire et de Conseillers qui doivent avoir lieu, lundi le 7 décembre prochain, aux places ci-dessous mentionnées dans les différents quartiers: La Mairie.—Conseiller St. Michel, à l'Hotel-de-Ville, rue St. Louis. Quartier St. Louis.—Conseiller Hossack, à la Station de Police, rue Ste. Ursule. Quartier du Palais.—Conseiller Roy, à l'Hotel Russell, rue du Palais. Quartier St. Pierre.—Conseiller Renaud, à la Bourse, rue Arthur. Quartier Champlain.—Conseiller Allyn, à la Station de Police, rue du Oul-de-Sac. Quartier Montcalm.—Conseiller Kirwin, à la Station de Police, rue St. Joachim. Quartier St. Jean.—Conseiller Rinfret, No 32, rue St. Jean, côté sud-est. Quartier Jacques-Cartier.—Conseiller Germain, maison de M. Elie Turgeon, rue St. Valier. Quartier St. Roch.—Conseiller Côté, à la Station de Police, rue St. Joseph.

Ensuite il a été proposé par le Conseil Jolicœur, et résolu: — Que la nomination d'un Conseiller-de-Ville, à la place de Chas. Baillargé, devy, qui a résigné, ait lieu jeudi prochain, le 26 courant, à dix heures du matin, en face de la Station de Police, rue Ste-Ursule, et que le Conseiller Hossack préside à cette nomination.

Ensuite il a été proposé par le Conseil Jolicœur, et résolu: — Que la nomination d'un Conseiller-de-Ville, à la place de Chas. Baillargé, devy, qui a résigné, ait lieu jeudi prochain, le 26 courant, à dix heures du matin, en face de la Station de Police, rue Ste-Ursule, et que le Conseiller Hossack préside à cette nomination.

Ensuite il a été proposé par le Conseil Jolicœur, et résolu: — Que la nomination d'un Conseiller-de-Ville, à la place de Chas. Baillargé, devy, qui a résigné, ait lieu jeudi prochain, le 26 courant, à dix heures du matin, en face de la Station de Police, rue Ste-Ursule, et que le Conseiller Hossack préside à cette nomination.

Ensuite il a été proposé par le Conseil Jolicœur, et résolu: — Que la nomination d'un Conseiller-de-Ville, à la place de Chas. Baillargé, devy, qui a résigné, ait lieu jeudi prochain, le 26 courant, à dix heures du matin, en face de la Station de Police, rue Ste-Ursule, et que le Conseiller Hossack préside à cette nomination.

Ensuite il a été proposé par le Conseil Jolicœur, et résolu: — Que la nomination d'un Conseiller-de-Ville, à la place de Chas. Baillargé, devy, qui a résigné, ait lieu jeudi prochain, le 26 courant, à dix heures du matin, en face de la Station de Police, rue Ste-Ursule, et que le Conseiller Hossack préside à cette nomination.

Ensuite il a été proposé par le Conseil Jolicœur, et résolu: — Que la nomination d'un Conseiller-de-Ville, à la place de Chas. Baillargé, devy, qui a résigné, ait lieu jeudi prochain, le 26 courant, à dix heures du matin, en face de la Station de Police, rue Ste-Ursule, et que le Conseiller Hossack préside à cette nomination.

Ensuite il a été proposé par le Conseil Jolicœur, et résolu: — Que la nomination d'un Conseiller-de-Ville, à la place de Chas. Baillargé, devy, qui a résigné, ait lieu jeudi prochain, le 26 courant, à dix heures du matin, en face de la Station de Police, rue Ste-Ursule, et que le Conseiller Hossack préside à cette nomination.

Ensuite il a été proposé par le Conseil Jolicœur, et résolu: — Que la nomination d'un Conseiller-de-Ville, à la place de Chas. Baillargé, devy, qui a résigné, ait lieu jeudi prochain, le 26 courant, à dix heures du matin, en face de la Station de Police, rue Ste-Ursule, et que le Conseiller Hossack préside à cette nomination.

le dernier vapeur de la ligne pour cette année.

M. le Baron Gaudré-Boilleau, accompagné de Madame la Baronne et des autres membres de sa famille, est parti de Québec vendredi matin en route pour New-York.

Par le Révd. Henry Hope, L. L. B. Toronto. J. AUCLAIR, Ptre. Curé de Québec.

Une assemblée régulière du conseil de Ville a eu lieu vendredi soir. Son honneur le Maire occupait le fauteuil. Les conseillers dont les noms suivent étaient présents: MM. Giblin, Bowles, Germain, Jolicœur, Alain, Kirwin, Lemessier, Burns, Hearn, Dinning, Roy, Côté, Hossack, Renaud, Lavoie, Allyn et Prud'homme.

A cette séance, on a lu un rapport du comité des chemins sur le mauvais état dans lequel se trouve presque toutes les rues de la cité. Le comité exprime l'espérance que la Corporation va être bientôt mise en état, par la législature, de dépenser pour l'entretien des rues une plus grande somme qu'elle n'a en le pouvoir de faire jusqu'à présent.

Ce rapport contient un estimé préparé par l'Inspecteur de la Cité, de la dépense probable qu'entraînerait le pavage en pierre des principales rues. D'après cet estimé il paraît qu'on pourrait obtenir un bon pavage, durable, pour 35 cents par pied en superficie. Le rapport conclut en recommandant de paver les principales rues, aussitôt que possible, en commençant par la rue St. Pierre, entre les rues St. Paul et Sous-le-Fort. Cette rue seule coûterait \$11,000. Des spécifications, montrant les estimés en détail, etc., accompagnent ce rapport.

Nous nous permettrions une réflexion. La rue St. Pierre doit certainement être réparée; mais il y a aussi une autre rue d'une aussi grande importance, où il passe presque un aussi grand nombre de voitures, et qui est dans l'état le plus affreux. Cette rue ressemble en tout point à un chemin de concession, avec ses ornières, pentes et les autres accompagnements. Nous connaissons plusieurs personnes qui ont abandonné l'habitude d'en faire le trajet en voiture, dans la crainte de se faire enfoncer les côtes. Nous voudrions donc beaucoup qu'elle n'ait point encore attiré l'attention des conseillers des faubourgs ou des officiers de la Corporation. Espérons, cependant, qu'elle sera la seconde sur la liste des rues à être améliorées puisqu'elle ne peut-être la première.

D'après un autre rapport du comité des chemins aussi soumis à l'approbation du Conseil, il paraît que l'élargissement de la porte St. Jean va coûter \$16,000. Si l'on peut en juger par la discussion que ce sujet a soulevée à cette séance, toutes les difficultés ne sont pas encore vaincues pour mener à bonne fin cette importante amélioration. Toutefois, il paraît qu'on va se mettre à l'œuvre de bonne heure le printemps prochain.

La question de savoir si M. Laird doit supplanter M. Bowles comme président du comité des finances n'a pas été décidée à cette séance, vu l'absence de M. Laird. Ce sera pour vendredi prochain. Le rapport du comité des chemins, s'opposant à ce que la Corporation vende à M. Shee une partie du terrain qu'elle possède au pied de la rue Lamontagne, n'a pas été pris en considération; mais remis à vendredi prochain.

Nous sommes d'opinion que le comité des chemins a parfaitement raison de s'opposer au morcellement de ce terrain, car c'est la seule place convenable pour placer les charretiers à la commodité du public et à la commodité des charretiers eux-mêmes. De plus la Corporation ne pourra jamais vendre à un prix assez élevé pour compenser les déboursés qu'elle a fait lors de cette acquisition.

Les conseillers dont les noms suivent ont été nommés pour présider aux nominations d'un Maire et de Conseillers qui doivent avoir lieu, lundi le 7 décembre prochain, aux places ci-dessous mentionnées dans les différents quartiers: La Mairie.—Conseiller St. Michel, à l'Hotel-de-Ville, rue St. Louis. Quartier St. Louis.—Conseiller Hossack, à la Station de Police, rue Ste. Ursule. Quartier du Palais.—Conseiller Roy, à l'Hotel Russell, rue du Palais. Quartier St. Pierre.—Conseiller Renaud, à la Bourse, rue Arthur. Quartier Champlain.—Conseiller Allyn, à la Station de Police, rue du Oul-de-Sac. Quartier Montcalm.—Conseiller Kirwin, à la Station de Police, rue St. Joachim. Quartier St. Jean.—Conseiller Rinfret, No 32, rue St. Jean, côté sud-est. Quartier Jacques-Cartier.—Conseiller Germain, maison de M. Elie Turgeon, rue St. Valier. Quartier St. Roch.—Conseiller Côté, à la Station de Police, rue St. Joseph.

Ensuite il a été proposé par le Conseil Jolicœur, et résolu: — Que la nomination d'un Conseiller-de-Ville, à la place de Chas. Baillargé, devy, qui a résigné, ait lieu jeudi prochain, le 26 courant, à dix heures du matin, en face de la Station de Police, rue Ste-Ursule, et que le Conseiller Hossack préside à cette nomination.

Ensuite il a été proposé par le Conseil Jolicœur, et résolu: — Que la nomination d'un Conseiller-de-Ville, à la place de Chas. Baillargé, devy, qui a résigné, ait lieu jeudi prochain, le 26 courant, à dix heures du matin, en face de la Station de Police, rue Ste-Ursule, et que le Conseiller Hossack préside à cette nomination.

Ensuite il a été proposé par le Conseil Jolicœur, et résolu: — Que la nomination d'un Conseiller-de-Ville, à la place de Chas. Baillargé, devy, qui a résigné, ait lieu jeudi prochain, le 26 courant, à dix heures du matin, en face de la Station de Police, rue Ste-Ursule, et que le Conseiller Hossack préside à cette nomination.

Ensuite il a été proposé par le Conseil Jolicœur, et résolu: — Que la nomination d'un Conseiller-de-Ville, à la place de Chas. Baillargé, devy, qui a résigné, ait lieu jeudi prochain, le 26 courant, à dix heures du matin, en face de la Station de Police, rue Ste-Ursule, et que le Conseiller Hossack préside à cette nomination.

Ensuite il a été proposé par le Conseil Jolicœur, et résolu: — Que la nomination d'un Conseiller-de-Ville, à la place de Chas. Baillargé, devy, qui a résigné, ait lieu jeudi prochain, le 26 courant, à dix heures du matin, en face de la Station de Police, rue Ste-Ursule, et que le Conseiller Hossack préside à cette nomination.

Ensuite il a été proposé par le Conseil Jolicœur, et résolu: — Que la nomination d'un Conseiller-de-Ville, à la place de Chas. Baillargé, devy, qui a résigné, ait lieu jeudi prochain, le 26 courant, à dix heures du matin, en face de la Station de Police, rue Ste-Ursule, et que le Conseiller Hossack préside à cette nomination.

Ensuite il a été proposé par le Conseil Jolicœur, et résolu: — Que la nomination d'un Conseiller-de-Ville, à la place de Chas. Baillargé, devy, qui a résigné, ait lieu jeudi prochain, le 26 courant, à dix heures du matin, en face de la Station de Police, rue Ste-Ursule, et que le Conseiller Hossack préside à cette nomination.

Ensuite il a été proposé par le Conseil Jolicœur, et résolu: — Que la nomination d'un Conseiller-de-Ville, à la place de Chas. Baillargé, devy, qui a résigné, ait lieu jeudi prochain, le 26 courant, à dix heures du matin, en face de la Station de Police, rue Ste-Ursule, et que le Conseiller Hossack préside à cette nomination.

Voici une liste qui représente le nombre d'électeurs qualifiés à voter pour le Maire et les conseillers à la prochaine élection municipale:

Table with 2 columns: Quartier and Nombre. Rows include St. Louis (276), Palais (270), St. Pierre (494), Champlain (569), St. Roch (931), Jacques-Cartier (940), St. Roch (845), Montcalm (724), Total (5052).

Le général Burnside a donné de ses nouvelles au ministère de la guerre à Washington. Il dit que ses positions sont impenables et qu'il se moque des gens du Sud.

L'armée de Meade est à Madison Court House. Les confédérés battent en retraite.

Le siège de Charleston continue toujours sans résultat. Onze vapeurs ont réussi à rentrer à Wilmington en dépit de la surveillance des navires du blocus.

Le vapeur de la Bunshee et l'Advance, qui, croyons-nous, sont deux vapeurs canadiens. On lit dans le Courrier des Etats-Unis de New-York:

Le Creole, qui a quitté la Nouvelle-Orléans le 10 est arrivé hier dans notre port, et nous apporte pas de nouvelles ultérieures de l'expédition du Texas. Dans la région du bayou Teche, la colonne du général Washburne a subi un revers sérieux, qui ne lui a pas coûté moins de 677 tués et blessés, d'après les chiffres officiels.

L'inauguration du cimetière de Gettysburg (Pennsylvanie), 19 novembre. Le Président et sa suite sont arrivés hier soir. Mais le convoi qui amenait les gouverneurs a été retardé par un léger accident jusqu'à près de minuit, de sorte qu'ils n'ont pas pu participer aux cérémonies de la soirée.

Le Président Lincoln a dit qu'il était heureux de voir autant de ses amis présents pour participer à la cérémonie; mais que, n'ayant rien de particulier à dire, il ne ferait pas de discours.

Le secrétaire Seward, appelé à grands cris, a dit qu'il était âgé de 60 ans, sur lesquels 40 avaient été consacrés à la vie publique. C'était la première fois, néanmoins, qu'il avait l'occasion de s'adresser à une population habitant les frontières du Maryland.

M. Seward prévoyait il y a 40 ans que la bataille de la liberté serait livrée sur ce terrain, et que l'esclavage succomberait. (Bruitants applaudissements.) La grande question qui était agitée entre le peuple du pays, au Nord et au Sud, a été posée par cette lutte.

Le colonel Forney a prononcé un bref discours, dans lequel il a fait allusion aux services rendus à l'Union par M. Douglas. L'orateur a également fait l'éloge du Président, disant de lui qu'il vivrait dans l'histoire comme le sauveur de son pays.

On lit dans le Messenger Franco-Américain, de New-York, du 19: M. Mercier, Ministre français, le comte-mirail Raynaud, M. Bertinotti, ministre italien, et son secrétaire, deux officiers des bâtiments italiens qui sont à New-York, et M. MacDougall, commissaires des terres de la couronne dans le cabinet canadien, sont partis hier de Washington pour accompagner M. Seward à Gettysburg.

Cleveland était en fête hier, à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer Atlantic et Great-Western. Le général Rosencrans, le gouverneur Yates, de l'Illinois, et M. Sherman, sénateur de l'Ohio, assistaient à cette fête à laquelle s'étaient aussi rendus un grand nombre de New-Yorkais et de Pennsylvaniens.

Il est dit dans une dépêche de la frontière Monroe, que les autorités de Richmond ont refusé de laisser arriver jusqu'à cette ville le vapeur Conroy, chargé de vêtements et de provisions pour les prisonniers fédéraux.

Nous avons de tristes nouvelles du territoire indien qui avoisine le Nouveau Mexique. On dit que les indiens Navajos sont pourchassés comme les bêtes des bois par des blancs et d'autres tribus indiennes, que leurs hameaux sont incendiés et leurs champs dévastés. Pauvres Peaux-Rouges!

Le général Burnside a donné de ses nouvelles au ministère de la guerre à Washington. Il dit que ses positions sont impenables et qu'il se moque des gens du Sud.

L'armée de Meade est à Madison Court House. Les confédérés battent en retraite.

Le siège de Charleston continue toujours sans résultat. Onze vapeurs ont réussi à rentrer à Wilmington en dépit de la surveillance des navires du blocus.

Le vapeur de la Bunshee et l'Advance, qui, croyons-nous, sont deux vapeurs canadiens. On lit dans le Courrier des Etats-Unis de New-York:

Le Creole, qui a quitté la Nouvelle-Orléans le 10 est arrivé hier dans notre port, et nous apporte pas de nouvelles ultérieures de l'expédition du Texas. Dans la région du bayou Teche, la colonne du général Washburne a subi un revers sérieux, qui ne lui a pas coûté moins de 677 tués et blessés, d'après les chiffres officiels.

L'inauguration du cimetière de Gettysburg (Pennsylvanie), 19 novembre. Le Président et sa suite sont arrivés hier soir. Mais le convoi qui amenait les gouverneurs a été retardé par un léger accident jusqu'à près de minuit, de sorte qu'ils n'ont pas pu participer aux cérémonies de la soirée.

L'enterrement de notre ami et collaborateur M. Eugène Quesne a eu lieu hier. Un grand nombre d'amis l'ont accompagné à sa dernière demeure.

Le Diario de la Marina de la Havane donne les renseignements suivants, sur la distribution du corps expéditionnaire franco-mexicain qui vient de rouvrir la campagne contre Juárez.

Il est divisé en trois colonnes. La première se compose de la division Berthier et de la division Marquez; la seconde, de la division Mejia à laquelle a été adjoint le 62me de ligne sous le lieutenant-colonel Cottret; la troisième, de la division Douai et d'une brigade sous Miramon. Le général Bazaine se trouve avec la dernière qui doit marcher droit sur Querétaro.

Le Diario évalue à 18,000 soldats, bien équipés et bien approvisionnés, la force du corps expéditionnaire. Le journal havanais n'estime pas que Juárez dispose de plus de 12,000 combattants effectifs, aux ordres d'Uruga, d'Ortega et de Porfèrio Diaz, et sous la direction suprême de Comonfort.

Une bande assez considérable, ne comptant pas moins de 1,150 guerrilleros, a été détruite à Actopan par les auxiliaires mexicains de Mejia, sans que le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

places lucratives dont il dispose, ce voyant, les parents feront des sacrifices pour leur procurer une éducation agricole. Nos Collèges classiques seront moins encombrés, et ce ne sera pas un mal. Les professions rorgeront, la classe mercantile outrepassera les besoins de la population, dirigés donc nos jeunes gens vers le plus beau, le plus noble, le plus utile des arts, l'Agriculture. Encore une fois, c'est au gouvernement à donner l'exemple. Disons donc à nos représentants dans les Chambres faites aujourd'hui pour l'Agriculture ce que vous avez fait pour le commerce, et les trois à quatre cents mille piastres que vous envoyez au delà de l'océan, prendront le chemin de la forêt et nous apporteront du pain et de la viande à la place des objets de luxe que vous nous faites apporter toutes les semaines par votre subvention postale et commerciale.

UN CAMPAGNARD.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

Le 62me de ligne, qui était avec eux, ait eu à tirer un seul coup de fusil. On prend simultanément à Orizaba et à Puebla des mesures vigoureuses contre les restes de guerrilleros qui se montrent parfois encore sur le chemin de Vera Cruz à Mexico.

auguste souverain et la cour de Rome, il a été pourvu à la nomination d'un titulaire du vicariat apostolique. Les négociations se poursuivent au sujet de la conclusion d'un concordat destiné à régler définitivement les rapports de l'Église et de l'État.

FAITS DIVERS.

TEMPÉRATURE.—Nous jouissons ce matin d'une température assez belle pour nous faire oublier que nous sommes au 23 novembre.

du à l'église Saint-Clément figuraient des rédacteurs du Phare de la Loire et de l'Espérance du Peuple.

BULLETIN DES FONDS PUBLICS, ACTIONS DE BANQUE, ETC.

Table with columns for various financial instruments and their values. Includes sections for 'COMPAGNIE DU GAZ', 'COMPAGNIE DES MINES', and 'COMPAGNIE NAVIGATOR DU RICHELIEU'.

l'Empereur, qui a honoré en lui le culte de la patrie et la fidélité du dévouement.

ALOUER.

UN ECURIE de deux places avec un fenil pour y mettre 200 bottes de foin.

Mariage.— Mercredi, le 18 du présent, à la Cathédrale, dans la Chapelle S.-Louis, par le Rév. M. J. Auclair, M. J. Joseph Beauchamp, typographe, et Mlle Mathilde Goulet, tous deux de cette ville.

ALOUER.

UN lot, avec une maison en pierre et en bois, à Notre-Dame de la Victoire, près de l'église du lieu, contenant 49 pieds de front, 81 pieds de profondeur au nord-est et 70 pieds au sud-ouest.

CALENDRIER POUR L'ANNÉE BISSEXTILE 1864. DIOCESE DE QUÉBEC. LES MESSIEURS DU CLERGÉ, les Marchands et autres personnes qui désirent avoir le CALENDRIER approuvé pourront se le procurer dans toutes les Librairies, en demandant spécialement le Calendrier publié à l'imprimerie de Brousseau.

ALOUER.

UN lot, avec une maison en pierre et en bois, à Notre-Dame de la Victoire, près de l'église du lieu, contenant 49 pieds de front, 81 pieds de profondeur au nord-est et 70 pieds au sud-ouest.

COMPAGNIE RICHELIEU. Ligne de la Malle Royale. MONTREAL, CAPT. COTÉ, Tous les Mardi, Jeudi et Samedi, A QUATRE HEURES P. M. ETE 1863. TAUX DE PASSAGE DE QUÉBEC. CHAMBER. ENTREPOINT. A Glasgow \$66 à \$80 A Glasgow \$300 A Londonderry \$66 à \$80 A Londonderry \$300 A Liverpool \$66 à \$80 A Liverpool \$300

EDUCATION MATERNELLE

— Simples leçons d'une mère à ses enfants sur la lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, la géométrie, l'histoire naturelle, les récréations, par MADAME A. TASTU, cinquième édition revue et corrigée. Edition illustrée de 500 vignettes. En un volume Prix, broché 18s. 90.

A vendre chez LÉGER AROUSSEAU, Libraire, No. 7, rue Buade, Haute-Ville.

MUSIQUE D'ÉGLISE.

Le soussigné vient de recevoir un envoi considérable de MUSIQUE RELIGIEUSE (orgue, harmonium et chant) de la maison HEUGEL & C<sup>ie</sup>, de Paris, et choisit spécialement pour son établissement par

M. AUGUSTE DURAND, Organiste au grand orgue de St. Roch (Paris).

Les amateurs de musique, et tout spécialement les membres du clergé et les organistes, sont invités à venir voir cette nouvelle musique d'église.

Voici les titres de quelques uns des ouvrages et no. des envois :

AMOUR A JESUS-CHRIST; 40 cantiques nouveaux.—BERNARD.

GLAIRE A MARIE; nouveaux cantiques.—BERNARD.

ECHOIS DU MONDE RELIGIEUX; 1 volume, contenant des morceaux choisis d'orgue et de chant de PALISTRKA, HENDL, MARCELLO, BACH, PERUGINI, HAYDN, MARTINI, MOZART, WEBER, etc.

12 morceaux pour harmonium (offertoire, communion, sorties, etc.)—NICOLAI LOBKOZ.

grandes offertoires.—FESLY.

A PETITE CHAPELLE, 1 volume contenant 100 morceaux faciles pour orgue.—BATTMAN.

morceaux détachés, de différents auteurs.

—Aussi—

10 exemplaires de la méthode d'orgue—Alexandre

pour les pianistes, de M. d'ACSEL et DURAND

avec plusieurs ouvrages classiques pour piano

notamment les célèbres études de HENRI BERTINI

jeune, les études de style de CAMILLE STAMATI,

etc. etc.

LEGER BROSSEAU.

Québec, 10 avril 1863.

Le Memorial Diplomatique,

JOURNAL INTERNATIONAL, POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET FINANCIER,

Paraissant à Paris tous les dimanches.

Prix de l'abonnement: Par an 6 mois.

Etats de l'Atlantique 56 29 fr.

Etats du Pacifique 33 "

52 numéros par an.

Prix des insertions.

Annonces 75 c.

Reclames 3 fr.

Organe spécial fondé dans le but:

1° De répandre dans les cinq parties du monde

les nouvelles politiques importantes, ainsi que tous

les faits relatifs aux communications maritimes,

aux industries agricole, commerciale et manufacturière,

à l'émigration, aux travaux publics, aux sciences,

lettres et arts;

2° De mettre en rapport d'idées et d'intérêts les

savants, les artistes, les commerçants de tous les

pays.

On souscrit à Québec chez

LEGER BROSSEAU.

14 août 1863.

CATECHISME de Persévérance

ou exposé historique, dogmatique, moral, liturgique, apologetique, philosophique et social de la Religion, depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours, par l'abbé GAUME, vicaire-général de la paroisse de Nevers, ancien vicaire-général de St. Sylvestre, membre de l'Académie de la Religion Catholique de Rome, etc. Septième édition, revue et augmentée de notes sur la géologie et d'une table générale des matières. 5 volumes reliés. A vendre chez

LEGER BROSSEAU,

Libraire,

No. 7, rue Buade, Haute-Ville.

ANUEL des CONFESSEURS,

composé de 10. Du prêtre sanctifié par l'administration charitable et discrète du sacrement de pénitence; 20. De la pratique des confesseurs de saint Liguori; 30. Des avertissements aux confesseurs et du traité de la confession générale de B. Leonard de Port-Maurice; 40. Des instructions de saint Charles aux confesseurs; 50. Des avis de saint François de Sales aux confesseurs; 60. Des avis de saint Philippe de Néri; 70. Des avis de saint François-Xavier aux confesseurs, par l'abbé J. GAUME, docteur en théologie de l'Université de Prague, membre de l'Académie de la religion catholique de Rome et de l'Académie des inscriptions et belles lettres de Besançon, etc. Septième édition publiée en 1854. Ouvrage en 1 volume relié. A vendre chez

LEGER BROSSEAU,

Libraire,

No. 7, Rue Buade, Haute-Ville.

COURS DE TENUE DES LIVRES,

double et en partie simple, divisé en trois parties, comprenant: 10. Les principes raisonnés de la Tenue des Livres en partie double et en partie simple; 20. Le pratique de la Tenue des Livres ou la comptabilité figurée d'une maison de commerce; 30. La correspondance commerciale suivie d'exercices pratiques et d'un vocabulaire explicatif des termes usuels de commerce. Par un professeur de comptabilité. A vendre chez

LEGER BROSSEAU,

Libraire,

No. 7, Rue Buade, Haute-Ville.

RELATIONS INÉDITES de la

Nouvelle-France (1672-1675) pour faire suite aux anciennes Relations (1615-1672), avec deux cartes géographiques. 2 vols. en 12. Brochés, \$0.80 reliés \$0.90.

A vendre chez

LEGER BROSSEAU,

Libraire,

No. 7, Rue Buade, Haute-Ville.

LUMES D'OLIE, PLUMES D'ACIER de toutes

les formes et de tous les prix.—Petites plumes et Magnan-Bottom.

A vendre chez

LEGER BROSSEAU,

Libraire,

7, Rue Buade, Haute-Ville.

JOURNAL d'un MISSIONNAIRE

au Texas et au Mexique, par l'abbé E. DE MENOUR, 1840-1852. Ouvrage en 1 vol. broché.

A vendre chez

LEGER BROSSEAU,

Libraire,

No. 7, rue Buade Haute-Ville.

PAPILLOST PARISENNES en que pat

de 200 pièces.

A vendre chez

LEGER BROSSEAU,

Libraire,

No. 7, Rue Buade, Haute-Ville.

HUILLE

IODÉE

DE J. PERSONNE,

Pharmacien en Chef de l'Hôpital du Midi,

Approuvée par l'Académie de Médecine de Paris.

L'HUILE IODÉE DE J. PERSONNE remplace avec avantage, dans la plupart des cas, l'Huile de Foie de Morue, qui, par son odeur et sa saveur provoque un dégoût prononcé, que beaucoup de malades ne peuvent surmonter, et qui est toujours d'une digestion pénible.

Le rapport académique constate en effet "Que dans les cas curables, la guérison ou tout au moins des modifications heureuses ont été beaucoup plus promptement obtenues avec l'Huile de J. Personne qu'avec celle de Foie de Morue" et déclare "qu'elle présente beaucoup d'avantages sur cette dernière."

Tout prouve en effet que l'Huile de Foie de Morue agit sur les propriétés essentielles à l'ode qu'elle contient, et qu'elle est de plus en plus sophistiquée dans le commerce, au point que certaines Huiles ne contiennent que des traces d'iodure. Par suite, son action sur l'économie devient incertaine et souvent à peu près nulle.

L'Huile de J. Personne, au contraire, identique dans sa composition, possède une action toujours certaine. Elle agit à bien moindre dose, et son odeur et sa saveur diffèrent tout de celle de l'Huile d'Amandes douces, elle est facilement supportée par les malades.

Elle est employée avec succès dans toutes les affections contre lesquelles l'Huile de Foie de Morue a été préconisée; ainsi que dans toutes les Maladies scrofuleuses, les affections tuberculeuses du poumon, dans quelques Maladies de la peau, comme le loup (Lycra vulgaris), chez les personnes d'une constitution délicate ou affaiblie par un long traitement.

La dose moyenne de l'HUILE DE J. PERSONNE, dans les Hôpitaux, a été de 80 grammes par jour, mais nous pensons qu'en ville, en raison des circonstances plus favorables dans lesquelles se trouvent la plupart des malades, il sera rarement nécessaire de dépasser celle de 30 à 40 grammes (2 à 3 cuillerées à bouche), qui convient toujours de prendre à jeun, principalement le matin et le soir.

C'est du reste un Médecin traitant, seul, qu'il appartient de la fixer et de la modifier selon les cas.

AVIS ESSENTIEL.

L'HUILE DE J. PERSONNE, préparée par l'inventeur lui-même, n'est vendue qu'en flacons et demi-flacons de forme rectangulaire, à pans coupés, lesquels sont incrustés des mots: "Huile Iodée de J. Personne." Ces flacons sont revêtus d'une étiquette signée par lui et par le Dépositaire-Général, portant son cachet sur le bouchon et sur la capsule qui le recouvre, et sont accompagnés de la présente instruction, portant sa signature.

J. PERSONNE.

P. S. Les flacons ayant contenu l'Huile, étant très-difficiles à nettoyer, ne seront pas repris, et on fera bien de les briser, afin que des personnes peu scrupuleuses ne puissent plus s'en servir, pour tromper les malades, en leur livrant, sous le nom d'Huile de J. Personne, une huile inerte ou mal préparée.

L'auteur se réserve le droit de propriété et de traduction dans les Etats étrangers, conformément aux règlements conclus entre la France et ces Etats, pour la garantie de la propriété littéraire.—Toutes les formalités prescrites à cet effet ont été remplies.

A vendre chez

LEGER BROSSEAU,

Libraire,

7, rue Buade, Haute-Ville.

PRISES DE PAULLINIA CLERET.

SPÉCIFIQUE INFALLIBLE

CONTRE

les Migraines, Maux de tête, Neuralgies, Spasmes, Affections nerveuses

PRÉPARÉS PAR

H. CLERET, PHARMACIEN

Membre de l'Académie nationale.

Pharmacie des Panoramas, 151, rue Montmartre.

La migraine la plus violente disparaît ordinairement au bout de cinq à dix minutes, et ne revient le plus souvent qu'après un très-long temps.

(TROUSSEAU.)

LE PAULLINIA est un produit américain provenant de l'arbuste du même nom, indigène du nord du Brésil, près la rivière des Amazones. Le nom botanique de cette plante est Paullinia sorbitis de la famille des Sapindacées; son fr. est de bois à moelle blanche et il mûrit en octobre et novembre et est récolté par les Guaranos (race d'indiens habitant un pays à moitié sauvage compris entre le Paraná, l'Uruguay et l'Ibiciuy), qui le préparent et le livrent au commerce brésilien.

Le PAULLINIA offre extérieurement une couleur foncée analogue à celle du chocolat, sa saveur est amère et un peu astringente.

L'analyse chimique nous a fourni les substances suivantes: 1° De la gomme; 2° de l'amidon; 3° une matière résineuse d'un brun rougeâtre; 4° une huile grasse colorée en vert par la chlorophylle; 5° du tannin; 6° une substance cristallisable jouissant des propriétés chimiques de la caféine.

Le PAULLINIA se prescrit en poudre, pilules et sirop. Au Brésil et dans les pays voisins, le Paullinia, suivi de M. Gravelle, est souvent employé pour combattre les diarrhées et les dysenteries qui sont si fréquentes et si graves dans ces pays-là, dans les gastralgies et les gastrites et dans les convalescences comme moyen de fortifier l'estomac, de faire naître l'appétit et de faciliter les digestions.

Les propriétés du Paullinia le rangent au nombre des meilleurs astringents; il leur est supérieur par son efficacité dans les cas de dyspepsie et de débilité des organes de la digestion. Il réussit très-bien dans les flux divers ou les astringents sont conseillés, telles sont les hémorrhées, les hémorrhagies, les leucorrhées, etc.

Voici comment s'exprime M. le docteur Troussseau, professeur de clinique médicale de la faculté de médecine, médecin en chef à l'Hôtel-Dieu de Paris (Paullinia, page 127, 3. édition, 1847).

Le Paullinia a depuis quelques années connu à Paris, une certaine popularité dans le traitement des migraines; assez longtemps inconnue sur ce point, j'ai été convaincu par des faits que j'ai pu observer chez plusieurs personnes de ma clientèle qui avaient pris le Paullinia sans mon autorisation; je dois à la vérité de déclarer ici que de tous les moyens que j'ai vu employer contre la migraine, la poudre que l'on dit être exclusivement composée de Paullinia m'a semblé la plus efficace.

Si les accès migrainés sont fréquents (plusieurs dans la mois) on prend tous les matins, le quart d'une dose de Paullinia dans deux cuillerées d'eau sucrée une demi-heure avant le premier repas, afin d'éloigner les accès et dans l'espoir d'une guérison entière. De plus, on prendra au début de la migraine, si on la sent venir, ou pendant l'accès en cas de surprise une demi-dose de Paullinia délayée dans deux cuillerées d'eau sucrée, on attendra un quart d'heure après quoi on prendra l'autre moitié si le mal ne s'est point amendé.

AVIS ESSENTIEL.—Ce médicament ne se trouvant pas ordinairement dans le commerce; afin d'éviter une contrefaçon ou imitation grossière, on voit refuser toute Boîte décapotée ou ne portant pas la signature ci-contre. H. CLERET.

A vendre chez

LEGER BROSSEAU,

Libraire,

7, Rue Buade, Haute-Ville.

THEOLOGIE à l'Usage des Gens

du Monde, ou études sur la doctrine catholique, par CHARLES DE SAINT-FOL. Seconde édition, revue, corrigée et considérablement augmentée par l'auteur, avec approbation de S. E. Mgr Gousset, cardinal-archevêque de Reims. Publié en 1851. Ouvrage en 3 volumes, reliés.

A vendre chez

LEGER BROSSEAU,

Libraire,

No. 7, Rue Buade, Haute-Ville.

COMPAGNIE

d'Assurance Maritime

DE QUEBEC.

DIRECTEURS: J. J. NOUD, Président. J. LEBLANC, Vice-Président.

JAMES G. ROSS, W. WYTHALL, J. GADNEY, J. H. CLERY, J. B. RENAUD, E. BURSTALL, D. D. YOUNG.

ALEXANDER FRASER, Gérant et Secrétaire.

BUREAU: Batisses de Renaud

RUE SAINT-PIERRE.

La compagnie est maintenant prête à émettre des polices.

A. FRASER, Gérant et Secrétaire.

Québec, 21 juillet 1863. 309

TEINTURES DOMESTIQUES—COULEURS STABLES.

Préparées pour l'usage des familles et embrassant toutes les nouvelles couleurs à la mode. 40 nuances brillantes.

Liste des Couleurs.—Cendres de Roses, Noir, Bleu Foncé, Brun Moyen, Brun Clair, Brun Cinnamon, Bleu Clair, Bleu Français, Cerise, Froment, Craudois, Marron Clair, Marron Foncé, Rouge, Vert Clair, Vert Foncé, Citron, Magenta, Mauve, Naikin ou Buff Orange, Pourpre, Pourpre Royal, Saumon, Ecarlate, Ardoise Claire, Ardoise Foncée, Pierre Claire, Pierre Foncée, Solferino, Violet, Vin Clair, Vin Foncé, Jaune—et la nouvelle couleur de Clair, Citron, Moyen et Foncé. On peut voir chez les droguistes des échantillons de chaque couleur, sur soie et lain.

Mis en paquets propres avec directions complètes, à 15 et 25 centimes chaque. Manufacturé par Geo. H. Reed & C<sup>ie</sup>, 63, Union St., Boston.

A vendre par Edmond Giroux, Bowles, McLeod, J. H. Marsh et tous les droguistes en général.

LYMANS, CLARE & C<sup>ie</sup>,

Agents en gros, Montréal.

A VENDRE OU A LOUER,

UNE MAISON avec dépendances et un beau jardin située près de l'église de Ste. Anne, de la Pointe-à-la-Croix.

Pour plus amples informations s'adresser au curé de Ste. Anne.

Québec, 1er Mai 1863. 636

AVIS.

LES soussigné désirent informer le public qu'ils ont contracté société pour entreprendre et faire exécuter tous ouvrages en MENUISERIE et CHARPENTERIE pour maisons, églises, etc., etc. Toutes demandes devront être adressées à St. Roch, rue Richards, No. 24. Ils espèrent que les MM. du Clergé voudront bien leur accorder l'encouragement que mérite l'expérience qu'ils ont acquise.

J. B. BERTRAND et C<sup>ie</sup>.

Québec, 4 sept. 1863. 756-6m

RHUM DE LA JAMAÏQUE.

VENANT d'être reçu un article choisi, fin vieux London Dock, Rhum de la Jamaïque.

A vendre par

JOHN TEAFFE,

20, rue St. Jean

Québec, 18 sept. 1863.

VINS, VINS.

LES soussigné annonce à ses pratiques et au public en général qu'il a reçu sa provision

D'AUTOMNE ET D'HIVER

De Vins choisis.

Importés directement à ordre.

Vieux Port Riche de Kingston, en futaille et en bouteilles.

Vieux Port Riche de Yassi et Cie., en futaille et en bouteilles.

Xérés très pale de Yassi et Cie., en futaille et en bouteilles.

Xérés et Port de Graham, en futaille et en bouteilles.

Madère, Ténérif, Port de Bourgogne, Vins de Sicile, Vins de gembere, Champagne, de différentes marques.

A vendre en gros et en détail par

JOHN TEAFFE,

29, rue St. Jean

Québec, 26 octobre 1863.

FROMAGE ANGLAIS, ETC.

QUEEN'S ARMS,

Cheddar,

North Wilts,

Double Gloucester.

—Aussi—

Fromage américain choisi,

Jambons de Cincinnati préparés dans le sucre

A vendre par

JOHN TEAFFE,

20, rue St. Jean

Québec, 26 oct. 1863.

EAU-DE-VIE, ETC.

DHALOUIN, vignes unies de Martell,

Vin de Grower, d'Hennessy, etc.

Ales et Porter anglais,

Pale Ale de Dow de Montréal,

Vieille Jamaïque de Dock, de Londres,

Whisky d'Ecosse, meilleure marque,

Vieux Poteau d'Irlande, (jarre de fantaisie)

50,000 vieux cigares de Manille, purs.

Venant d'être reçus et à vendre par

JOHN TEAFFE,

20, rue St. Jean.

Québec, 26 oct. 1863.

FINNAN HADDIES.

VENANT d'être reçu un lot choisi de FINNAN HADDIES.

A vendre par

JOHN TEAFFE,

20, rue St. Jean.

Québec, 2 octobre 1863.

OIGNONS PORTUGAIS.

VENANT d'être reçus et à vendre par

JOHN TEAFFE,

20, rue St. J. Jean.

Québec, 2 octobre 1863.

PREMIÈRE QUALITÉ DE BEURRE.

VENANT d'être reçu et à vendre par

JOHN TEAFFE,

20, rue St. Jean.

Québec, 18 sept. 1863.

CIGARES DE MANILLE.

20,000 CIGARES DE MANILLE garantis naturels.

30,000 de la Havane, différentes marques.

A vendre par

JOHN TEAFFE,